

Le 10/06/2025, à Granville

Objet : Inscription transport scolaire 2025/2026
N/Réf. : GTMD202500435

Madame, Monsieur,

Pour l'année scolaire 2025/2026, la communauté de communes Granville Terre et Mer maintient la gratuité des transports scolaires pour tous les enfants domiciliés sur l'ensemble des 32 communes du territoire. L'augmentation de 8 % des tarifs Nomad appliquée par la Région Normandie est donc supportée par la communauté de communes.

Cette action traduit une volonté forte de ses élus : garantir une équité de traitement auprès de tous les enfants de Granville Terre et Mer.

Pour l'année 2025/2026, les transports scolaires Nomad et Neva sont donc gratuits pour tous les élèves de Granville Terre et Mer de la 6^e à la terminale.

Attention : La carte scolaire est obligatoire ! Elle doit être présentée au conducteur à bord.

Sur les réseaux Neva et Nomad, même gratuite, une carte de transport scolaire nominative reste obligatoire pour chaque élève résidant sur le territoire.

Comment faire pour obtenir une carte de transport scolaire ?

1. Pour les élèves des circuits scolaires NEVA (Résidents à Granville)

a) Connectez-vous sur le site : www.granville-terre-mer.fr

- Onglet « Mobilités - Déplacements » Transports scolaires
- Remplissez votre formulaire de demande de carte scolaire **du 23 juin au 1er septembre 2025**
 - **Les documents à fournir sont :**
 - Photo d'identité
 - Justificatif de domicile
- A réception de votre dossier complet, la carte de transport scolaire NEVA de votre enfant vous sera envoyée par courrier postal.

b) Les rendez-vous à la permanence du service Mobilités à l'Agora, quartier St Nicolas à Granville :

- **Lundi 25, mercredi 27 août** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- **Vendredi 29 août** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- **Mercredi 3 septembre** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
 - **Les documents à fournir sont :**
 - Photo d'identité
 - Justificatif de domicile
- La carte de transport scolaire de votre enfant vous sera remise immédiatement.

2. Pour les élèves des lignes NOMAD scolaires et régulières (résidents hors Granville)

Connectez-vous sur le site : nomad.normandie.fr du 17 juin au 31 juillet 2025

- Le portail d'inscription est ouvert du 17 juin au 31 juillet 2025. Au-delà de cette date, une majoration de 20 € vous sera facturée.

Pour inscrire votre enfant pour la rentrée 2025-2026 :

a) Pour une première inscription, créez un compte unique pour tous les enfants de la famille et inscrivez chaque enfant ensuite.

b) Vous avez déjà un compte, connectez-vous pour renouveler l'inscription.

L'aide de la communauté de communes de Granville Terre et Mer est intégrée dans la plateforme d'inscription et automatiquement déduite du montant de votre facture. La carte de transport papier sera envoyée à votre domicile à compter de la mi-août.

Si votre enfant possède une carte ATOUMOD (valable 7 ans), vous devez la conserver. Une fois l'inscription validée et payée, l'abonnement sera chargé directement à distance par la Région. Votre enfant devra poser sa carte sur la borne à bord du car jusqu'à l'affichage du voyant vert (5 secondes pour activer l'abonnement).

Le service NOMAD Car reste joignable par téléphone au 02 22 55 00 10 (du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00) ou par mail sur nomad-car@normandie.fr.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.